

# **Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2026-2027**

**Semestres :** Novembre 2026 à avril 2027  
Mai 2027 à octobre 2027

**Chef de service ou responsable d'UF :** Dr PARIEL Sylvie

**Intitulé du service :** Département de Gériatrie Ambulatoire

**Centre hospitalier :** Charles Foix

## **Parcours envisagé**

---

### **1-Orientation du poste :**

Hôpitaux de jour (HDJ) et consultations (gériatriques à orientation mémoire et prévention des chutes, Hypertonie déformante acquise, gériatriques polyvalents ...)  
Education thérapeutique (Alzheimer, et prévention des chutes)  
Télé expertise  
Relations ville-hôpital

### **2-Détail de la fonction (nb de lits en responsabilité, demi-journées d'activité autre) (5 lignes maximum):**

Tous les matins du lundi au vendredi + 3 après-midis par semaine  
Travail du Dr Junior: participation à l'évaluation clinique du patient et relation avec ses proches. Travail de synthèse avec le senior encadrant le Dr Junior puis participation à la rédaction des comptes-rendus d'hospitalisation.  
Participation aux gardes d'intérieur de l'hôpital (2 à 3/mois)

### **3-Détail de la progression (5 lignes maximum):**

Le Dr Junior dédié à l'ambulatoire aura dans un premier temps à suivre le sénior responsable de la consultation/ HDJ, puis pourra progressivement d'abord participer aux entretiens, examens cliniques, puis pourra faire lui-même dans un deuxième temps la synthèse et l'annonce diagnostique aux patients et à leur famille. Le Dr Junior pourra alors prendre en charge quotidiennement des patients dans le cadre des consultations, avec la supervision du médecin sénior.

### **4-Détail de la supervision (organisation, modalités de restitution, nom du référent) (5 lignes maximum):**

Dans un premier temps supervision directe avec le médecin référent (Dr Pariel, ou Dr Lecarpentier).  
Dans un deuxième temps, supervision indirecte avec temps de discussion à la fin de chaque hôpital de jour ou consultation avec le médecin référent.  
Dans un troisième temps consultation en autonomie, avec disponibilité du médecin référent sur place en cas de besoin.